

**SAINT-ANICET
C'EST AUSSI**



L'Écho
Municipalité de Saint-Anicet
Saint-Anicet, un lac, une campagne, une passion



BULLETIN MUNICIPAL

*Municipalité
de Saint-Anicet*
à vivre et à découvrir

HÔTEL DE VILLE
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

Ouvert du lundi au jeudi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

**FERMÉ EN RAISON DE LA JOURNÉE
NATIONALE DES PATRIOTES**
Le lundi 22 mai 2023

AVRIL 2023

NOUS JOINDRE
Courriel info@stanicet.com
Téléphone 450 264-2555
Télécopieur 450 264-2395

 **Municipalité de Saint-Anicet**

STANICET.COM

Le maire vous parle...

« C'était l'un de ces jours de mars où le soleil brille et le vent souffle froid : quand c'est l'été dans la lumière et l'hiver dans l'ombre. » - Charles Dickens, « Great Expectations »

Le printemps est enfin arrivé et avec lui l'opportunité pour nous de profiter pleinement de tout ce que notre belle communauté a à offrir. C'est le moment idéal pour sortir de chez soi, s'engager dans des activités de plein air, renouer avec la nature, renforcer nos liens sociaux et surtout passer du temps en famille ou avec des amis. Nous espérons que vous profiterez du meilleur de notre communauté.

Les écocentres de proximité sont des éléments importants de la gestion des déchets modernes, non seulement en réduisant l'empreinte écologique, mais aussi en fournissant des avantages socio-économiques aux communautés locales.

L'importance d'un écocentre de proximité, voici quelques avantages que cela peut apporter :

- ◆ Réduction de l'empreinte écologique : Les écocentres offrent aux résidents une façon pratique d'éliminer les déchets et les matériaux recyclables, ce qui contribue à réduire l'empreinte écologique.
- ◆ Promotion du recyclage : Les écocentres encouragent les citoyens à recycler davantage en offrant des installations pour trier et recycler les matériaux qui ne sont pas acceptés par les programmes de collecte réguliers.
- ◆ Développement économique local : Les écocentres de proximité peuvent fournir des emplois locaux, des recettes fiscales pour les gouvernements locaux et des matières premières pour les entreprises de recyclage.
- ◆ Éducation : Les écocentres de proximité peuvent servir de lieux d'apprentissage pour les résidents en fournissant des informations sur la gestion des déchets, le recyclage et la réduction des déchets.
- ◆ Élimination des déchets dangereux : L'élimination des déchets dangereux est une tâche délicate qui nécessite un traitement spécialisé, ce que les écocentres de proximité peuvent fournir en toute sécurité et de manière responsable.

Nous sommes une communauté avec des opportunités incroyables! Il est important pour nous de veiller à ce que cette croissance soit guidée de manière à promouvoir le bien-être à long terme de la municipalité. Nous continuerons de miser sur nos efforts de planification antérieurs et nous commencerons à avoir de nouvelles conversations sur la croissance et le développement futurs de Saint-Anicet.

Enfin, je vous encourage également à rester informé sur les différentes initiatives communautaires et les projets en cours. Assurez-vous de prendre part aux consultations publiques et aux discussions qui mèneront à des améliorations pour notre ville.

Plus d'informations sur nos prochaines initiatives de planification. Visitez notre site Web à stanicet.com pour les dernières nouvelles et des détails sur la façon dont vous pouvez vous impliquer. Si vous avez des questions, veuillez appeler mon bureau au 450 264-2555 poste 16.



Je suis fier de faire partie de cette communauté dynamique et engagée et j'espère que vous prendrez plaisir à découvrir tout ce que Saint-Anicet offre pendant cette saison de renouveau.


Gino Moretti
Maire



VOS CONSEILLERS

Ginette
Caza
District # 1

Bradley
Duke
District # 2

Audrey
Caza
District # 3

Sylvie
Tourangeau
District # 4

Anne-Marie
Leblanc
District # 5

Lyne
Cardinal
District # 6

**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL: 1 MAI ET 5 JUIN 2023 À 19 H
SALLE DU CONSEIL SITUÉ AU 333, AVENUE JULES-LÉGER**

Urbanisme

TRAITEMENT DES DEMANDES

Notez que nous recevons en ce moment un volume exceptionnel d'appels, de courriels, de demandes de permis, de certificats et autres. Pour cette raison, il se peut que le délai de traitement des demandes soit supérieur à la normale. Toutefois, nous travaillons très fort afin de maintenir un délai général moyen autour de deux (2) à trois (3) semaines. Soyez assurés que nous répondrons à vos demandes et y donnerons suite. Veuillez s'il vous plaît **éviter de laisser plus d'un message sur un même sujet**, par souci de productivité, de maximisation de nos ressources et du service client.

Merci de votre patience et de votre collaboration!

TRAVAUX EN TÊTE!

N'oubliez pas de faire votre demande de permis avant de débiter vos travaux. Lorsqu'un permis ou un certificat vous est accordé, c'est qu'un inspecteur est arrivé à la conclusion que l'intervention projetée était conforme aux règlements d'urbanisme municipaux. C'est la raison pour laquelle une demande de permis doit être accompagnée des documents nécessaires à cette analyse et qu'un délai de traitement est à prévoir. C'est également pourquoi **les travaux ne peuvent commencer avant que le permis ne soit délivré, payé et récupéré**. L'émission d'un permis est une autorisation de construire ou de faire ce qui est demandé et cette demande doit être écrite, détaillée et signée. C'est une procédure légale qui peut s'avérer complexe pour certains. Nous vous offrons donc une panoplie d'informations sur notre site Web sous l'onglet **Service aux citoyens / permis**. En cas de doute, contactez-nous. Il est aussi possible de faire certaines demandes de permis en ligne via Voilà.

ÉTABLISSEMENT DE LOCATION À COURT TERME

Le règlement de zonage 308 autorise les établissements de location à court terme à titre d'usage complémentaire à l'habitation selon certaines conditions. Nous vous offrons des informations sur une fiche disponible sur notre site Web sous l'onglet **Service aux citoyens / permis**. Des frais de 500 \$ sont exigés pour l'obtention de ce certificat d'occupation et celui-ci est valide pour une période d'un (1) an à partir de la date de la délivrance. Passé ce délai un autre certificat d'occupation devra être obtenu auprès de la Municipalité pour le maintien des activités ou de l'occupation. N'oubliez pas, qu'au Québec, selon la loi, tout chalet, appartement ou maison loué pour des périodes de 31 jours et moins doit détenir un numéro d'enregistrement officiel de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ).

COUPE DE GAZON

N'oubliez pas que les terrains doivent être fauchés au plus tard le 1er juin de chaque année et que la hauteur maximale des herbes ou broussailles est de 20 centimètres. Par la suite, le fauchage doit être fait régulièrement afin d'assurer le respect de la hauteur maximale permise. Ceci ne s'applique pas aux terres agricoles en culture ni à la bande de protection riveraine.

ABRIS TEMPORAIRE

Le 15 avril 2023 était le dernier jour pour démanteler les abris temporaires et ce incluant la structure.

MURS DE SOUTÈNEMENT, OUVRAGES DE STABILISATION ET QUAIS

Prenez note que pour l'ensemble du Québec, les municipalités n'ont plus la juridiction pour émettre des permis de mur de soutènement (piquets de cèdres et pierres empilées). Soyez avisé que les pierres empilées déposées en escalier ne sont pas considérées comme étant un mur de soutènement. Depuis le printemps 2022, c'est le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) qui peut émettre une autorisation ministérielle, sous certaines conditions, pour l'aménagement d'un mur de soutènement. Une autorisation ministérielle est aussi requise pour tout ouvrage de stabilisation de la rive de plus de 50 m de long lorsque des phytotechnologies (plantes, arbustes) sont utilisées, pour tout ouvrage de stabilisation de la rive pour tout ouvrage de stabilisation de la rive de plus de 30 m de long lorsque des matériaux inertes sont utilisés (ex : pierres déposées en escalier), pour l'implantation d'un quai lorsque la propriété en a déjà un et pour l'implantation d'un quai ayant une superficie de plus de 20 m².

Pour de plus amples informations concernant la démarche à suivre pour le dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle nous vous invitons à communiquer avec le MELCCFP au 450 928-7607 ou à consulter le site Web suivant : environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisations-ministerielles.htm

INTERDICTION D'APPLIQUER À L'EXTÉRIEURE DES PESTICIDES ET ENGRAIS DANS LA RIVE

Suite à l'adoption du règlement 478-2, il est maintenant interdit d'utiliser des pesticides et engrais dans la rive à l'exception de certains usages. Selon le règlement, les pesticides comprends toute substance, toute matière ou tout micro-organisme destinés à contrôler, détruire, amoindrir, attirer ou repousser directement ou indirectement, un organisme nuisible, nocif ou gênant pour l'être humain, la faune, la végétation, les récoltes ou les autres biens, ou destinés à servir de régulateur de croissance de la végétation, à l'exclusion d'un médicament ou d'un vaccin, sauf s'il est topique pour un usage externe sur les animaux tels que défini par la Loi sur les pesticides. Voici quelques exemples d'exceptions : utilisation des produits destinés au traitement de l'eau potable, des piscines et bassins artificiels en vase clos, travaux d'extermination à l'intérieur d'un bâtiment, l'utilisation à des fins agricoles au sens de la Loi sur les producteurs agricoles, dans le cas d'infestations lorsque toutes les alternatives respectueuses de l'environnement ont été tenté sans succès, etc.

Andrea Geary

Responsable de l'urbanisme et de l'inspection
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0
Téléphone : 450 264-2555 poste 15
ageary@stanicet.com



MOTS DES DÉPARTEMENTS

Service incendie

PETIT RAPPEL ...

Faites de la sécurité-incendie votre priorité, que ce soit à votre domicile, à votre chalet ou lors d'une fête. Assurez-vous toujours que les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO) de votre lieu de résidence fonctionnent et que vous et votre famille connaissez votre plan d'évacuation en cas d'incendie.

APPEL À TOUS LES CITOYENS, ON A BESOIN DE VOUS...

Le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Anicet est actuellement en recrutement pour des postes de pompiers (ères) volontaires, premiers répondants ou les deux.

JOIGNEZ-VOUS À NOUS:

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées d'envoyer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel à l'adresse suivante :

Stéphane Thibault
 Directeur du service de sécurité incendie
 335, avenue Jules-Léger
 Saint-Anicet, Québec J0S 1M0
pompiers@stanicet.com



Rapport Février & Mars 2023

8	Appels urgences
0	Entraides Mutuelles
3	Accidents, feux, alarmes
0	Urgences nautiques
3	Divers
14	Appels totaux

Travaux publics

ATTENTION COLLECTES HORAIRE D'ÉTÉ

Dès le 24 avril 2023 l'horaire estival des collectes sera en vigueur. Référez-vous à votre calendrier municipal pour voir cet horaire.

COLLECTE DE GROS REBUTS ET D'ÉLECTRONIQUES (ARPE-QUÉBEC)

La collecte de gros rebuts et d'électroniques aura lieu du 29 mai au 2 juin 2023. Vous devez mettre vos rebuts la même journée que vos collectes d'ordures selon le calendrier municipal. (100 lbs/50 kg et moins)

COLLECTE DE FEUILLES

Cette collecte aura lieu du 1 au 26 mai 2023. Vous devez mettre vos sacs de feuilles la même journée que votre collecte d'ordures. **PRENDRE NOTE** que dorénavant, seuls les sacs de papier prévus à cet effet seront ramassés.

SITE DE MATÉRIAUX SECS

Chaque propriétaire a droit, pour l'année 2023, à **UN laissez-passer gratuit** pour le site de matériaux secs. Ce laissez-passer est valide pour une remorque de dimension 4'x8' ou une boîte de camion type « pick-up ». Pour se prévaloir de ce service, **veuillez téléphoner à l'Hôtel de Ville au 450 264-2555**, par courriel à communication@stanicet.com ou sur Voila!
Consultez la liste des matériaux acceptés sur notre site Web.



COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUE DANGEREUX (RDD)

Samedi 10 juin 2023 de 8h30 à 16h00
 Garage municipal
 5001, route 132



28 AVRIL 2023 OUVERTURE DU SITE DE RÉSIDUS VERTS

feuilles, branches, algues et gazon seulement

Le site situé au 4000, chemin Neuf, Saint-Anicet
 est ouvert en tout temps
 et ce jusqu'au 3 novembre 2023.

Aucun déchet ne doit être laissé sur place,
 nous vous demandons de bien vouloir rapporter vos contenants, sacs,
 cordes, boîtes, etc.



Gabriel Trevino

Directeur des Travaux Publics
 Garage municipal de Saint Anicet
 5001 route 132,
 Saint Anicet (Québec) J0S 1M0
 Téléphone: 450 264-4302
gtrevino@stanicet.com



Horaire régulier
Heures d'ouverture

Mardi

17 h à 20 h

Mercredi

13 h à 16 h

Jedi

13 h à 16 h

Vendredi

13 h à 16 h

Samedi

9 h 30 à 12 h

Quelques nouveautés sur les rayons

- ♦ *Le silence et la colère*
(Pierre Lemaître)
- ♦ *L'oiseau de pluie*
(Robbie Arnott)
- ♦ *Le chant du silence*
(Jérôme Loubry)
- ♦ *Le caméléon*
(Marc Ruskin)
- ♦ *Cocorico*
(Mickaël Bergeron)
- ♦ *Des secrets en héritage*
(Lise Bergeron)
- ♦ *Soumise*
(Christine Orban)

Et bien plus encore!

Bibliothèque municipale-scolaire

reseaubibliomonteregie.qc.ca/fr

stanicet.com/bibliotheque

1547, route 132, Saint-Anicet, Québec, J0S 1M0

450-264-9431

biblio@stanicet.com

Suivez-nous sur facebook:
Municipalité de Saint-Anicet



Facebook



BiblioQUALITÉ

ON S'AMUSE À L'HEURE DU CONTE

Samedi 13 mai 2023

10 h à 11 h

Thème : Doux moment avec maman



Toujours une nouveauté littéraire jeunesse à découvrir!

TU PEUX MÊME VENIR EN PYJAMA!

Les places sont limitées!

Pour s'inscrire : 450-264-9431 ou commisbiblio@stanicet.com



VENTE DE LIVRES USAGÉS

Samedi 20 mai 2023

10 h à 16 h

Salle du conseil

(333, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet (Qc), J0S 1M0)

Votre bibliothèque fait son ménage du printemps ! Un grand inventaire de livres usagés vous attend. Tous les fonds amassés serviront à

embellir la collection de la bibliothèque de nouveautés.

7,00 \$/sac standard ou 10,00 \$/gros sac (Apportez vos sacs réutilisables !)

Argent comptant seulement

**BIBLIOTHÈQUE
SANS FRAIS
DE RETARD**



CONFÉRENCE (DÎNER INCLUS) BIEN VIEILLIR À SAINT-ANICET

Une conférence
dynamique, interactive
et drôle donnée par
Yvon Riendeau.

Activité réservée aux
55 ans et plus.



25 | 10 H 30
MAI
2023

CENTRE COMMUNAUTAIRE

1560, RUE SAINT-ANICET,
SAINT-ANICET(QC), J0S 1M0

RÉSIDENT : 10.00 \$
(PRÉSENTATION D'UNE PREUVE OBLIGATOIRE)

NON-RÉSIDENT : 15.00 \$

Le prix d'entrée comprend la conférence et un dîner de type "boîte à lunch". Lors de l'achat de votre billet, vous pourrez faire le choix de votre sandwich. Les billets sont non-remboursables. Ils sont en vente à l'Hôtel de ville ou à la bibliothèque en argent comptant seulement. Une conférence et un dîner jasette vraiment agréable, un événement à ne pas manquer!



Sondage pour les 55 ans et +



Dans le cadre de sa démarche MADA, la Municipalité de Saint-Anicet souhaiterait organiser des sorties culturelles dans des salles de spectacle de la région. Ces sorties incluraient le transport en autobus, un repas au restaurant et un spectacle. Pour ce faire, nous avons besoin de votre opinion ! Remplissez le sondage ci-dessous et faites nous le parvenir à la bibliothèque ou à l'Hôtel de ville. Un formulaire en ligne est également disponible sur le site Internet de la municipalité. Vous avez jusqu'au 19 mai 2023 pour remplir le sondage papier ou en ligne.

Combien seriez-vous prêt à payer pour ce genre de sortie clé en main?

Réponse: _____

Quel type de spectacle vous intéresse? (Exemple : Humour, théâtre, chansons, etc...)

Réponse: _____

Combien de fois par année seriez-vous intéressé par ce type de sortie?

Réponse: _____

Nous vous remercions de votre temps et de vos réponses. Le comité MADA travaille très fort pour vous annoncer une activité bientôt !



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANICET

Youppi Camp de jour

Enfants
de
5 à 12 ans

26 juin au 18 août 2023
(Fermé le 30 juin pour la Fête du Canada)

Amusement & fous
rires garantis!

Inscriptions
(Priorité aux résidents)



Salle du conseil

333, avenue Jules-Léger,
Saint-Anicet (Qc), J0S
1M0

Vendredi 26 mai 2023
17 h à 20 h

Samedi 27 mai 2023
13 h à 16 h

Paiement par chèque ou argent
comptant lors de l'inscription.

Tarifs

Tarif résident pour camp de jour de 9 h à 16 h (Preuve de résidence obligatoire)	
1er enfant	70.00 \$/semaine
2e enfant	65.00 \$/semaine
3e enfant	60.00 \$/semaine

Service de garde disponible

8 h à 9 h
&
16 h à 17 h 30

25.00 \$ de plus
par enfant/sem

Tarif non-résident pour camp de jour de 9 h à 16 h	
1er enfant	85.00\$/semaine
2e enfant	80.00\$/semaine
3e enfant	75\$/semaine

MOT DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC SAINT-FRANÇOIS (ASLSF)

L'Association pour la sauvegarde du lac Saint-François (ASLSF) tient à souligner le geste posé par le conseil de la municipalité de Saint-Anicet qui, lors de sa séance régulière du 3 avril dernier, a adopté le règlement 478-2 qui interdit l'application d'engrais et de pesticides en rive du lac, d'un cours d'eau ou d'un canal.

La promulgation de ce règlement rejoint les objectifs recherchés par l'ASLF qui depuis 1985 déploie des efforts pour assurer le maintien de la qualité de l'eau du lac Saint-François. L'ASLSF profite de l'occasion pour inviter tous les citoyens de Saint-Anicet à devenir membres en se rendant sur son site web pour s'inscrire. Toutes les informations requises à l'inscription se trouvent sur son site à l'adresse suivante:

ASLSF.org



**ASSOCIATION POUR LA
SAUVEGARDE DU
LAC ST-FRANÇOIS**

L'Association des canaux de St-Anicet invite ses membres (et futurs membres) à son assemblée générale annuelle, prévue le **17 juin prochain à 9 h à la salle communautaire de St-Anicet**. Cette assemblée vous permettra d'obtenir une mise à jour factuelle de la situation relative à nos canaux.

* SVP confirmer votre présence par courriel association.canaux@gmail.com avant le 2 juin 2023.

Lors de cette assemblée, vous serez heureux d'apprendre que nous procéderons à une modification de nos règlements généraux afin d'entériner la validité de votre carte de membre. Cette dernière, **initialement prévue pour une adhésion annuelle, vous octroiera maintenant un statut de membre à vie!**

D'ailleurs, nous sommes à la recherche de candidatures afin de combler **un poste d'administrateur(trice) au sein de l'ACSA**. Les personnes ayant de l'intérêt pour s'impliquer dans l'association à titre d'administrateur ou encore comme représentant, sont priées de nous communiquer une lettre d'intentions par courriel **avant le 31 mai 2023**.

* Vous devez obligatoirement être membre propriétaire riverain de canal.

Tous les membres de l'association s'unissent pour vous inviter à vous impliquer et faire partie des solutions à être mises de l'avant pour des canaux en santé, un milieu de vie sain et un environnement amélioré.

L'ACSA a besoin de vous!

Si vous souhaitez appuyer l'ACSA, donner du poids aux démarches et vous assurez de recevoir nos communications et ainsi éviter la désinformation; nous vous invitons à devenir membre en nous contactant par courriel association.canaux@gmail.com ou par notre groupe Facebook. [Association des canaux de St-Anicet](#)

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements et au plaisir de vous accueillir au sein de VOTRE Association citoyenne.

Marie Rachel Charlebois

Présidente ACSA

association.canaux@gmail.com

Groupe FB : facebook.com/groups/2714050458861024



LA PAROISSE SAINT-LAURENT

Semaine des bénévoles 16 au 22 avril 2023

La Paroisse Saint-Laurent désire profiter de cette occasion pour remercier tous ses bénévoles œuvrant au sein de la paroisse. Vous êtes tous et toutes indispensables au bon fonctionnement et au rayonnement d'une communauté. Merci !

Défi pour nos artistes!

Voici une belle opportunité pour nos artistes ! Nous désirons trouver un logo pour identifier notre Paroisse Saint-Laurent. Le logo doit représenter les trois communautés paroissiales : Saint-Anicet, Sainte-Barbe et Saint-Stanislas-de-Kostka. **La date limite pour transmettre votre œuvre est le 30 juin**. Vous pouvez les envoyer par courriel à l'adresse suivante : secetaire.paroisse.st-laurent@hotmail.com

À vos marques, prêts, créez!

LES ORGANISMES



Société historique
de Saint-Anicet

Des nouvelles de la Société historique de Saint-Anicet – printemps 2023

Date importante : Assemblée générale annuelle le 20 mai à 15 h

La **Société historique de Saint-Anicet** tiendra son *assemblée générale annuelle* le samedi 20 mai à 15 h. L'assemblée sera suivie d'une conférence portant sur « **La colonisation et l'occupation du territoire de Saint-Anicet durant les 100 premières années** ». Si vous avez des questions en relation avec ce sujet veuillez nous en faire part d'avance par courriel et nous tenterons d'y répondre lors de notre rencontre. Un communiqué avec plus de détails sera envoyé à nos membres et l'information sera également disponible sur nos réseaux sociaux. Tous sont bienvenus.

Veuillez noter que 6 postes sur le conseil d'administration seront en élection. Les 6 membres du conseil qui terminent leur mandat désirent se représenter, mais si vous désirez poser votre candidature, vous le pouvez en nous avisant dans les meilleurs délais par courriel à shsa@hotmail.ca. Aussi, nous espérons vivement que vous renouvèlerai votre adhésion. Bienvenue aux nouveaux membres!

Suivez-nous sur Facebook -- facebook.com/SocieteHistoriqueDeSaintAnicet

Et sur notre site web -- historique-st-anicet.ca/

LE CERCLE DE FERMÈRES DE SAINT-ANICET



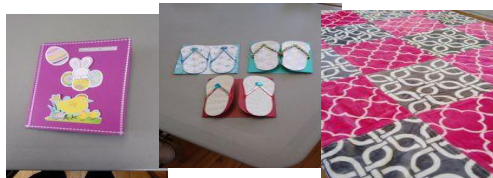
CALENDRIER DE NOS ACTIVITÉS 2023

ATELIERS DEUX FOIS SEMAINES LUNDI ET MERCREDI 10 H À 14 H

27-29 MARS 2023
17-19 AVRIL 2023

3-5 AVRIL 2023

10-12 AVRIL 2023
24-25 AVRIL 2023



LORS DE NOS ATELIERS CONFECTIONS DE CARTES, COUTURE, TRICOT ET PROJET PERSONNEL

RÉUNION MENSUELLE

LUNDI DE 19 H À 21 H

8 MAI 2023 SOUPER FÊTE DES MÈRES

12 JUIN 2023 DERNIÈRE POUR L'ANNÉE 2023

SALON D'ARTISANAT D'ÉTÉ ÉDITION 2023

CE SALON SE TIENDRA LES 29 ET 30 JUILLET AU CENTRE COMMUNAUTAIRE SITUÉ AU 1560, RUE SAINT-ANICET HEURES D'OUVERTURE DU SALON : 11 H À 17 H

NOUS RECOMMENÇONS NOS ACTIVITÉS AU MOIS DE SEPTEMBRE 2023

RÉUNION MENSUELLE

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023 DE 19 H À 21 H

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS
BRIGITTE LEDUC PRÉSIDENTE : 450 567-7401 MONIQUE FRIGON SECRETAIRE : 450 264-5648**

AU PLAISIR DE VOUS VOIR LORS DE NOS ACTIVITÉS !

Boogie Wonder Band



Festival du maïs

ORGANISÉ PAR LE CLUB OPTIMISTE DE ST-ANICET 28-29-30 JUILLET 2023

TERRAIN DU CERCLE DES LOISIRS DE CAZAVILLE
2315 MONTÉE CAZAVILLE, SAINT-ANICET

Vendredi 28 juillet: Soirée Bingo

Samedi 29 juillet : Journée activité famille

Soirée spectacle (**Billet disponible dès maintenant**)

Plusieurs Food truck sur place du vendredi au dimanche.

Kiosques optimistes : Bar, maïs sucré, pointe de pizza

Après 3ans absences le festival revient sous un nouveau concept

Participer en grand nombre pour une bonne cause.

PETIT RAPPEL

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

La semaine de l'Action Bénévole se déroulera du 16 au 22 avril 2023.
Merci à tous les bénévoles!

RAMPE DE MISE À L'EAU

À compter du 24 avril 2023, un quai amovible sera installé aux deux sites de mise à l'eau qui seront accessibles gratuitement.

- Stationnement du centre communautaire (Avenue de la Fabrique)
- Au bout du Chemin Trépanier

FÊTE DES MÈRES

Le dimanche 14 mai 2023 c'est la Fêtes des Mères.
Nous tenons à souhaiter une bonne Fêtes des mères à tous les mamans.



VENTE DE BRIC-À-BRAC

Les ventes de bric-à-brac sur le territoire de Saint-Anicet auront lieu le 19, 20 et 21 mai 2023.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Avez-vous pensé aux paiement des versements de taxes 2023 payable le 15 mars, le 15 juin, le 15 août et le 15 octobre. Pour toutes questions contacter-nous.

FÊTE DES PÈRES

Le dimanche 18 juin 2023 c'est la Fêtes des Pères.
Nous tenons à souhaiter une bonne Fêtes des pères à tous les papas.



La Municipalité de Saint-Anicet

FORMATION OUVERTE AUX CITOYENS
COURS EN RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE (RCR)

AU COÛT DE 80.00\$

PAYABLE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

SAMEDI 27 MAI 2023 À 9 H À 12 H

JEUDI LE 15 JUIN DE 18 H 30 À 21 H 30

SALLE DU CONSEIL

RÉSERVEZ VOTRE PLACE EN COMMUNIQUANT

AU 450-264-2555

8 PLACES DE DISPONIBLE



DISTRIBUTION D'ARBRE GRATUITEMENT



Samedi 13 mai 2023 de 9h00 à midi

Derrière l'hôtel de ville
400, de la fabrique

VOICI LES ACTIVITÉS OFFERTES (CONTACTER LES RESPONSABLES)



BRIDGE

Responsable: Ghislaine Cardin
Téléphone: 450 264-3400

Mercredi de 13 h à 16 h 30
333, avenue Jules-Léger

CARDIO 60 +

Responsable: Micheline Larocque
Téléphone: 450 264-8246

Lundi et mercredi de 9 h à 10 h
1560, rue Saint-Anicet



CARDIO STEP

Responsable: Renée Guernon
Téléphone: 450 802-8098

Jeudi de 17 h à 18 h
1560, rue Saint-Anicet

Falun Dafa est une pratique ancienne pour améliorer l'esprit et le corps. C'est une méthode de cultivation personnelle et de méditation fondée sur le principe «Authenticité – Bien-veillance – Tolérance» (Caractéristiques de l'Univers)

La pratique constante du Falun Dafa améliore la santé, développe l'altruisme et permet d'atteindre l'équilibre intérieur. Falun Dafa est pratiqué dans plus de 100 pays à travers le monde par des gens de tout âge et origine. Il est enseigné GRATUITEMENT et peut être pratiqué individuellement ou en groupe.

Cours en ligne

S'inscrire à: <http://www.learnfalungong.com/fr> falundafa.org

Saint-Anicet : Mardi: 9 h (333, avenue Jules-Léger)

Salaberry-de-Valleyfield : Vendredi: 12 h 30 + Nouvel horaire à préciser

Responsable : **Carolle Caza** Téléphone: 450 264-6064 ou 514 973-6064



CROSSFIT

Responsable: Renée Guernon
Téléphone: 450 802-8098

Lundi de 17 h à 18 h
1560, rue Saint-Anicet

KARATÉ

Responsable: Dany Proulx
Téléphone: 450 567-0336

Lundi et mercredi de 18 h 30 à 21 h
1560, rue Saint-Anicet



SACS DE SABLE

Responsable: Nicole Martel
Téléphone: 450 264-2306

Lundi de 12 h à 16 h 30
1560, rue Saint-Anicet

Offres d'emploi

Envoyez nous votre candidature par courriel à dg@stanicet.com en précisant quel postes ou directement en personne, à l'Hôtel de Ville, situé au 335, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet, Quebec, J0S 1M0

Poste à combler :

- ♦ Sauveteurs/sauveteuses de plage;
- ♦ Coordonnateur/coordonnatrice au service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Consultez notre site Web pour obtenir de plus amples informations sur les postes à combler.

Nous embauchons